

531

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 531 31 janvier 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

Chauffage: l'engrenage

Depuis longtemps déjà, et à plusieurs reprises, nous avons dénoncé l'aberration que constitue le chauffage électrique: l'utilisation d'une énergie noble pour produire de la chaleur, avec des pertes considérables.

Aujourd'hui les animateurs d'Infras, un collectif de conseil en matière d'aménagement et de planification écologique et économique à Zurich, nous apportent la preuve du non-sens économique de cet usage de l'électricité et des tarifs qui sont appliqués («Basler Zeitung» des 12, 14 et 15 janvier 1980). Jusqu'au début des années 70, l'augmentation de la production a fait baisser le coût moyen du kilowattheure. Mais la situation a changé: aujourd'hui toute nouvelle production d'électricité fait augmenter le prix moyen du kWh. Voyons de plus près ce mécanisme.

Actuellement le coût de production du kWh à Gösgen est de 7,2 ct; mais il s'agit d'un coût moyen: en effet la grande partie de l'augmentation de la quantité d'électricité est consommée sous forme de chauffage en hiver alors qu'en été nous exportons nos «surplus». C'est donc la demande hivernale qui justifie les investissements nécessaires pour produire plus. Cet état de fait devrait conduire en bonne logique à des tarifs qui couvrent les frais effectifs de production d'électricité nouvelle: en hiver 20 à 25 ct/kWh de jour comme de nuit; en été 10 à 12 ct de jour et 6-8 ct de nuit.

Mais en réalité les choses se passent bien différemment. Prenons l'exemple cité par les spécialistes d'Infras: Dupont, pour sa villa, doit choisir un système de chauffage; entre le mazout (60.—/100 kg) et l'électricité (6 ct/kWh, tarif préférentiel de la ville de Zurich en 1979) le choix est simple; d'autant plus que plusieurs banques cantonales,

pour favoriser l'économie et la substitution du pétrole, abaissent le taux d'intérêt, y compris en cas d'installation du tout électrique! Facture annuelle de Dupont: 18 000 kWh × 8 ct = 1440.— (Dupont ajoute une marge de sécurité de 2 ct pour augmentation éventuelle du tarif). Or le producteur doit compter lui avec un coût de 20 à 25 ct/kWh livré à Dupont, soit un montant de 3600.— l'an. La différence de 2610.— est supportée par l'industrie, l'artisanat, l'agriculture et les ménages qui paient selon un tarif surfait. Cette «subvention» forcée représente déjà, pour 100 000 chauffages électriques, la coquette somme de 4 milliards.

Vous vous souvenez des récentes augmentations de tarif un peu partout en Suisse? En voilà l'explication: maintenir artificiellement bas le prix de l'électricité pour le chauffage. Si au contraire Dupont avait dû payer le prix vrai, il aurait choisi, d'un point de vue strictement économique, d'investir dans l'isolation et d'installer une pompe à chaleur ou des panneaux solaires.

En résumé, une logique qui vise à développer un système de chauffage indéfendable du point de vue de la physique et injuste économiquement puisque son coût est supporté par l'ensemble des consommateurs qui ne l'utilise pas. Un système enfin qui vise à accroître la production d'électricité. Tel est l'objectif des producteurs. Il ne suffit pas à faire une politique énergétique.

DOMAINE PUBLIC

1980

Une bonne partie des abonnés ont déjà renouvelé pour 1980 leur confiance au journal en versant la somme de fr. 48.— au CCP 10-155 27. Nous ne les remercierons jamais assez de leurs encouragements... et nous attendons de pied ferme, en cette fin de mois, un signe des «retardataires»!

MESSAGE

JO: Allez vous faire voir chez les Grecs!

La noble carrure de camionneur et la fine moustache de grenadier d'Empire qui font tout le charme de Mesdames les nageuses olympiques d'Allemagne de l'Est, et d'ailleurs, — ô adorables et voluptueuses naïades — me paraissent en dire beaucoup plus long sur les rapports entre sport et politique que les déclarations d'un certain Lord branlotant et, surtout, les cogitations, tombant en pluie drue, ces jours, d'un nombre grandissant de sportifs qu'inquiètent, brusquement, les affaires internationales.

Diantre! Galopeurs, sauteurs et autres gesticulateurs sélectionnés auraient-ils, par milliers, lavé et repassé en vain chaussettes et cuissettes, dans la perspective des Jeux de Moscou? — et tout cela à cause d'une sombre histoire de gabelous bousculés par des tanks, sur la frontière d'un pays dont on peut à peine orthographier le nom?

Allons, que se passe-t-il encore?
Voyons de plus près...

JE METS DONC MES LUNETTES...

J'avoue: j'ai des partis pris. Tenaces. Par exemple: j'ai en horreur la sportivomanie et la sportivographie ambiantes. Epandues en couches de plus en plus épaisses par des hordes de commentateurs à l'usage des feignants, chers auditeurs, lecteurs ou téléspectateurs, heureux de tout savoir des champions — comme d'autres savent tout, lisant «Blick», des dernières menstruations d'Ursula Andress — mais incapables de trotter sur 200 mètres sans se faire péter la pompe cardiaque.

Et puis encore, tenez, pan! dans l'équipe suisse de ski! Dont les hauts faits — dont je ne sais

rigoureusement rien — dont M. Christian Lèchecouillons fait sa bouillie quotidienne... Au fait, quand la TV va-t-elle enfin employer des commentateurs «sportifs» d'un quotient intellectuel supérieur à 60?

Bah! de toute manière je ne regarde jamais la TV.

Je vous l'ai dit: j'ai des préjugés et je ne suis pas objectif.

... J'AJUSTE MES TRICOUNIS...

Trafic international d'esclaves, magouilles publicitaires, drapeaux et fanfares... beuaaarkkk, passons, tout le monde sait que le sport dit de haute compétition n'est plus qu'un barnum puant, une multinationale d'import-export qui ne prend même plus la peine, dans une majorité de pays, de déguiser ses véritables actionnaires: gras financiers, dirigeants politiques ou traîneurs de sabre. Quant aux jeux olympiques...

Mettez-vous bien dans le bloc qu'ils sont morts depuis longtemps — si tant est qu'ils aient vécu, à l'époque dite moderne, du moins.

Parce qu'en Grèce, que je sache, *aucun athlète d'une nation en guerre n'était admis à concourir*. Cités et nations en belligérance, que je sache, envoyant leurs champions à Olympie, à Delphes ou à Sparte, *devaient obligatoirement déposer les armes*, le temps des Jeux. Et, que je sache, ces Jeux se déroulaient dans les enceintes religieusement consacrées, nom de Zeus!

... ET JE FONCE, VICTORIEUX...

Ah! mon cher Baron de Coubertin, vous avez salement raté le coche! Vous avez purement et simplement oublié, ou refusé, ce qui était l'essentiel, le fondement le plus profond en même temps que le plus évident de la célébration: la trêve sacrée!

Vous êtes mort. Bien fait. Vous ne l'avez pas volé.

... VERS MES PANTOUFLES.

Alors quoi?

Les comités olympiques et les participants potentiels qui grognassent, gnaugnassent et finassent à propos de la méchanceté des Soviétiques ne mettent en relief que leur propre ignorance, leur sottise et leur duplicité.

Les Jeux de Moscou n'ont *rigoureusement rien* d'olympique. C'est une foire, un bordel, un marché de et pour dupes, c'est n'importe quoi entre la connerie en barres (parallèles) et le fascisme de compétition.

Il faut donc supprimer ces jeux.

Refuser de participer à cette mascarade ignoble. Et trouver autre chose, conforme à l'esprit des origines.

Ce n'est pas tout.

Visez un peu les nageuses évoquées plus haut. Il y a, au cœur de leurs méthodes d'entraînement, *un mépris du corps* comparable sinon semblable au mépris militaire pour la vie.

Consternant.

Même plus la peine de s'énerver.

Gil Stauffer

PETITE CHRONIQUE DU SILICIUM

Honeywell, Inc. (Minneapolis) vient d'annoncer la mise au point d'un procédé de fabrication qui doit mettre le prix des cellules solaires à moins de 50 cents le watt-crête. Bigre! Si c'est vrai, ça va nous mettre le prix du kilowatt installé, dans quelques années, posé rendu, à, mettons, 3000 francs et des poussières.

Lecteurs de DP! investissez dans Honeywell plutôt que de boursicoter sur l'or! Et si vous ne savez que faire de votre argent, confiez-le-moi, je me charge, sans qu'il vous en coûte, de le dépenser...

La carte de la Suisse selon l'emploi

En Suisse, en 1978, sur 2,827 millions de personnes actives, 1,389 million, soit 49,1%, gagnaient leur vie dans le «tertiaire» (soit les «services», commerce, banque, assurances, transports et communications, hôtellerie et restauration, services publics). 1978/1979, c'était la dernière année où ledit «tertiaire» n'occupait pas plus de la moitié des Suissesses, des Suisses et des étrangers salariés dans notre pays; inexorablement le cap des 50% allait être doublé et ce n'était pas fini: la montée de ce secteur ne se dément pas depuis pas mal de temps (en 1970, on en était encore à la barre de 43% environ).

Ce sont de telles notations qui permettent en définitive de cerner le vrai visage de la population helvétique. C'est pourquoi la carte de la Suisse selon l'emploi 1965-1975¹ (d'après le recensement des entreprises d'il y a quatre ans) est un document passionnant. On y voit par exemple qu'au cours des dix années en question «les écarts du taux d'occupation entre cantons avantagent les cantons

urbains² et défavorisent les cantons dits «mixtes», c'est-à-dire les cantons dont l'habitat est à la fois urbain et rural, une partie de l'urbanisation se concentrant sur des agglomérations grandes ou moyennes. Davantage même: «Le bilan de certains cantons mixtes est plus mauvais que celui des cantons de montagne ou cantons ruraux.» En fait ce sont les cantons qui ont dû jouer le rôle d'«ateliers de production» (majeure partie du secteur secondaire, l'industrie, les arts et métiers, la construction) pendant l'expansion démographique et économique des années soixante qui poseront à l'avenir des problèmes de structures économiques.

LA FONTE DU PRIMAIRE

Une idée du bilan régional? Voici, brièvement résumés, quelques chiffres impressionnants (reflets dans la première livraison du «Bulletin d'information» de l'Aménagement du territoire 1980).

— «La diminution de l'occupation dans le *secteur primaire* (agriculture et sylviculture) se situe dans la plupart des régions entre 20 et 40% (moyenne suisse 32%). On a enregistré des baisses plus marquées dans les vallées sud des Grisons (vallée de

Münster —49%, Poschiavo —55%, Bergell —43%, Misox —54%, Calanca —54%), au Tessin (—42%), dans le canton de Schaffhouse (—48%) ainsi que surtout en Valais (—63%).»

— «La diminution de l'effectif des personnes occupées dans le *secteur secondaire* a été la plus marquée dans la Suisse orientale et dans le Jura. En revanche, le recul a été inférieur à la moyenne suisse en Suisse centrale et en Valais. Le transfert spatial du secteur secondaire quittant le centre des villes pour les agglomérations périphériques est nettement perceptible à Zurich: ville de Zurich —34%; région du «Furttal» +29%. En outre, on a remarqué que ces transferts ne s'opèrent pas de façon concentrique, mais au contraire le long de certains axes.»

— «Les régions périphériques, notamment celles constituant la ceinture des grandes agglomérations, ont connu, en revanche, une très forte augmentation de l'effectif des personnes occupées dans le *secteur tertiaire* (dans certains cas, leur nombre a doublé). Cependant, cette évolution a été inférieure à la moyenne suisse au pied du Jura Sud et dans le Jura proprement dit (on a même enregistré une baisse à certains endroits). Les régions qui ont vu diminuer leur effectif des personnes occupées dans le secteur tertiaire ont également connu un recul de l'emploi supérieur à la moyenne dans le secteur secondaire et donc un recul général du nombre des personnes occupées. Les régions des grandes villes n'ont enregistré, quant à elles, que des augmentations inférieures à la moyenne suisse.»

¹ Elsasser Hans: «Auswertung der Betriebszählung 1975 nach Regionen». Rapport demandé à l'Institut ORL de l'EPFZ, Zurich 1979.

² «cantons urbains»: ZH, BS, BL, GE
«cantons mixtes»: BE, LU, ZG, FR, SO, SH, SG, AG, TI, VD, NE

«cantons ruraux ou de montagne»: UR, SZ, OW, NW, GL, AR, AI, GR, TG, VS

C'EST LA VIE

Histoire bien de chez nous

Juan et Maria Teresa habitent du côté de Genève depuis vingt ans. Lui est mécanicien, elle sommière. Les enfants ont grandi et ils peuvent enfin réaliser un rêve: acheter des meubles neufs.

Un «salon» est commandé chez un commerçant du quartier. Les meubles sont rapidement livrés... et aussitôt payés.

Déception: les deux fauteuils ne sont pas de la

même teinte que le canapé; l'un des pieds est cassé. Le commerçant prend de haut les réclamations de Juan: «Vous ne pensiez pas qu'avec trois mille francs vous achetiez un salon de luxe! Et si vous n'êtes pas content, vous pouvez toujours retourner d'où vous venez».

Après la déception, c'est l'humiliation. Juan parle de l'affaire à un ami suisse et celui-ci lui prépare la lettre commerciale classique, recommandé, mention du Code des obligations, copie à la Fédération romande des consommatrices.

Le commerçant rappelle sans attendre: en définitive, c'est un malentendu... Juan est invité à venir choisir sans délai un nouveau «salon».

DEMAIN: C'EST DÉJÀ AUJOURD'HUI

L'éphémère ne durera pas (proverbe américain!)

Après avoir répercuté (DP 528) les utopies et l'avenir imaginables en 1973, après avoir tiré un bilan de la réflexion sept ans après (DP 529), après avoir engagé le débat en examinant la méthodologie même de l'analyse indispensable (DP 530), plongeons dans le concret, dans le quotidien!

Et quoi de plus proche de nous que les contingences liées à la longévité des produits de consommation? Pierre de touche de la société industrielle, miroir de ce qu'il est convenu d'appeler la «croissance». (Réd.).

Moins de dix ans après le Rapport du Club de Rome et la première crise du pétrole, les notions de limitation des ressources naturelles, voire même d'entropie, ont passé dans l'inconscient collectif des populations occidentales, — qui n'en tirent d'ailleurs pas forcément la nécessité de modifier leurs comportements en conséquence.

Près de vingt ans après l'avènement de la société de consommation massive dans les pays industrialisés, on n'a en revanche pas encore sérieusement réfléchi — en dehors de certains cercles

spécialisés — à l'idée de la durabilité des produits¹, c'est-à-dire au temps qu'ils mettent à devenir déchets. C'est pourtant l'une des clés de cette fameuse lutte contre le gaspillage que nous savons devoir mener dès maintenant pour préserver les conditions de survie des générations futures.

La durabilité des produits, c'est un peu leur espérance de vie utile. C'est aussi l'un des éléments — le plus mal considéré — de la «qualité des produits», qui comprend d'autres qualités intrinsèques portées à leur meilleur niveau utile, soit: le bon fonctionnement, la facilité d'emploi, la fiabilité ou à défaut la réparabilité; on retient aussi désormais le fait de se prêter à un recyclage satisfaisant comme un critère de qualité des produits.

En société de consommation, le seul règne durable est celui de l'éphémère. Les produits n'échappent pas à la nécessité-marotte de changements continuels; ils meurent prématurément, victimes d'une dégradation physique plus ou moins accélérée (par ex. corrosion), d'un progrès technologique déterminant (transistor) ou, plus souvent, d'un vieillissement psychologique; cette forme d'obsolescence se traduit par une dépréciation dans l'esprit même de l'utilisateur, qui intériorise et adopte les suggestions des vendeurs, toujours prompts à lancer, donc à détruire, des modes et des styles de consommation.

montant de fr. 10 000.— est mis à disposition de tout agriculteur, raccordé au réseau électrique de la Sefa, qui aura effectué une installation «Totem» (nous présentons le système en détails dans DP 464, Réd.) ou similaire d'une puissance électrique minimale de 15 kW et qui en fera la demande sous réserve de la condition suivante: la Sefa est soucieuse de ne cautionner qu'une installation dont la base technique et la réalisation sont sérieuses. Aussi en gage d'une certaine bienfaisance, l'auto-

Quelle que soit sa cause, la non-durabilité des produits est plus ou moins consciemment ressentie comme une frustration majeure de la société de consommation: quoi de plus exaspérant que les «sprays» qui s'enrayent, les appareils qui tombent en panne, les outils qui cassent toujours au même point de rupture, les revêtements qui éclatent, les normes qui ne prennent pas en compte les besoins des usagers non professionnels, les modules et les pièces irremplaçables, les textiles qui ne se prêtent pas à un entretien facile, etc. Autant de chances pour les vendeurs, et, admet-on, de travail pour les fabricants et leurs salariés!

UNE POLITIQUE DE «DURABILITÉ»

Toujours la question de l'emploi; comme si son volume était directement et irrémédiablement lié au type de croissance quantitative duquel participent les produits éphémères. Or la limitation des ressources impose de penser différemment, et d'accorder la priorité à la qualité, dont la durabilité fait de toute évidence partie.

D'autant qu'une réflexion même modérément inspirée suffit à indiquer les objectifs et les termes d'une politique de durabilité des produits:

- logiquement, il s'agit d'abord de *modifier la conception même des produits*, en luttant contre une «complexification» exagérée qui

producteur qui souhaitera recevoir l'aide de la Sefa, s'engagera à refouler, sans contre-partie, pendant au moins cinq ans, 20 000 kWh/an, ce qui représente environ le 15% de sa capacité théorique de production. Pour le surplus, les divers échanges d'énergie restent réglés par les conditions tarifaires d'achat et de vente conclues avec le producteur». «Le Pays vaudois», organe de l'UDC vaudoise, qui publie cette lettre, précise en outre que cette aide pourra être versée pour la mise en service

A SUIVRE

De l'espoir pour le biogaz? Voici la lettre que la Société électrique des Forces de l'Aubonne (Sefa) vient d'envoyer à Manfred Steiner, pionnier en la matière: «Dans le cadre de recherches pour les énergies nouvelles, la Sefa se propose de subventionner, à bien plaisir, des installations de production d'énergie telles que le biogaz. Dans ce but, un

les rend particulièrement vulnérables (par ex. multiplication des programmes dans les automates à linge et à vaisselle), en rendant leurs composants plus homogènes (nivellement par le haut bien sûr), et surtout en harmonisant les progrès du « cœur » et de la « caisse » (la dégradation de l'habillage est un facteur d'obsolescence accélérée, indépendamment de la qualité des pièces mécaniques ou des composants électroniques);

- au niveau du marché et des ventes, diverses mesures peuvent influencer favorablement sur la durée des produits: l'organisation et la surveillance des marchés d'occasion (et pas seulement pour l'automobile) et des trocs, la mise sur pied de services d'entretien et de réparation (gros pourvoyeurs d'emplois qualifiés) indépendants des vendeurs, le développement des systèmes de garanties (qui ne devraient s'appliquer ni aux seuls articles neufs, ni pendant la seule durée légale), la révision du système des normes en vue d'une prise en considération systématique et prioritaire de la durabilité;
- en tant que pis-aller, la multiplication des produits recyclables à des conditions énergétiques et économiques satisfaisantes apparaît comme un complément de l'élévation de la durée de vie des produits dans la lutte générale

contre le gaspillage d'énergie et de matières. En aucun cas, la recyclabilité ne devrait être encouragée seule, comme le font les auteurs du projet de la loi fédérale sur la protection de l'environnement.

FACE AU PRESTIGE DU NEUF

A noter que le principe de la causalité pourrait s'appliquer aux fabricants d'éphémères comme aux pollueurs; on pourrait très bien imaginer un système de taxation progressive des produits non durables, ou, plus positivement, un système d'incitations à l'élévation de la durabilité, de la réparabilité et de la recyclabilité (comme on dit déjà en termes barbares).

Que tout cela soit faisable ne fait aucun doute: la durée moyenne des mêmes articles et appareils est déjà de deux à cinquante fois plus longue dans les pays du tiers-monde qu'aux Etats-Unis, où elle n'atteint pas même toujours la moitié du temps prévu par les fabricants! Dans l'état actuel de la technologie, il y a donc d'énormes réserves, à condition bien sûr que les comportements changent.

Actuellement, le prestige du neuf et du nouveau demeure immense; le fait que la mode soit en beaucoup de domaines à l'ancien et au rétro de tous âges ne change rien à une mentalité générale

imprégnée d'une confusion bien entretenue entre le changement et le progrès, entre le renouvellement et l'amélioration, entre la bougeotte et le dynamisme. Quand le sentiment général d'insécurité deviendra insupportable, on cherchera à s'accrocher à des choses qui durent. On aura alors passé de la société de consommation à la société de conservation, dont les auteurs américains dessinent déjà depuis quelques années les contours tranquilles.

¹ Par produits, on entend ici toutes les marchandises non périssables de consommation semi-durable (vêtements) ou durable (électro-ménager, meubles, autos, etc.).

POUR Y PENSER PLUS

Jean-Paul Ceron et Jean Baillon: *La société de l'éphémère*, Grenoble (Presses universitaires), 1979. Avec nombreuses références bibliographiques.

Voir aussi:

Gérard Bertolini: *Lutte contre le gaspillage: politique de recyclage ou politique d'accroissement de la durée de vie des produits?* in: *Futuribles*, n° 9 (hiver 1977).

Claude Romec: *Faut-il des biens plus durables?* in: *Coopération-distribution-consommation*, n° 5 (mai 1978).

d'autres installations, telles, par exemple, des turbines au fil de l'eau.

* * *

Les murs ont la parole. Jeanlouis Cornuz faisait mention dans un de ses carnets récents (DP 526) du livre édité par le Collectif Halosis, «L'affichage sauvage à Genève 1968-1978». Voici, pour les amateurs, les coordonnées exactes (on nous les a demandées) du groupe de travail composé de graphistes, de peintres, de dessinateurs, de pho-

tographes, de sculpteurs, de musiciens et d'«autres travailleurs artistiques» qui édite cet ouvrage: Halosis, rue M^{me} de Staël 5, 1201 Genève.

* * *

«Que les lecteurs de DP — et les autres! — sachent que la lessive sans phosphates que proposait Pierre Lehmann dans «Domaine Public» n° 527 (21.12.1979) est excellente! Eh oui! On peut laver sans phosphates, sans pommes vertes, sans citron... et à un prix tout à fait normal. Un dro-

guiste de Territet l'a d'ailleurs compris: il vend au détail cette fameuse lessive. Vive donc le savon de Marseille, la soude à vaisselle et la pierre ponce!» On voit mal sous quel prétexte vous reculerez le moment de tenter l'expérience après avoir lu ce petit bilan enthousiaste que nous fait parvenir un lecteur... Pour ceux qui ne pourraient pas courir à Territet, signalons que cette fameuse poudre à lessive peut être obtenue chez le fabricant lui-même, Held AG, 3258 Steffisburg Station.

Comment éliminer un concurrent

Radiotele AG à Zurich, l'agence publicitaire des émetteurs SWF 1 et 2, peut être satisfaite de l'action conjuguée des autorités suisses et italiennes contre «Radio 24» de Roger Schawinski: un concurrent est éliminé alors même qu'il n'avait pas eu le temps de grignoter des contrats juteux, mais qu'il se profilait déjà comme une menace.

Les milieux publicitaires helvétiques n'ont plus à se demander sur quels critères ils vont choisir leurs supports publicitaires en matière de radio: les cassettes donnant les indications sur la publicité radio-phonique destinée aux nombreux auditeurs de toute la Suisse alémanique qui suivent les émissions de SWF Baden-Baden 1 et 3, ces cassettes restent valables — avis aux amateurs!

Des esprits chagrins noteront même que le réseau de la télédiffusion suisse utilise certaines émissions de ces émetteurs — il est vrai, puisées hors des heures de diffusion de la publicité destinée à la Suisse —: une collaboration existe donc bel est bien entre la Suisse, celle qui met tout en œuvre pour fermer «Radio 24» et ces émetteurs qui vivent dans une certaine mesure, et cela depuis des années, sur de la publicité concoctée à l'usage d'auditeurs bien de chez nous.

Et puisque nous en sommes à ces indications-là, sachez encore que pour les émetteurs de langue française Radio Monte Carlo et Europe 1, Régie Presse SA à Genève fournit toutes indications utiles sur le prix des «messages» et l'intérêt des spots publicitaires en question...

On n'en est pas à une contradiction près dans cette affaire. En définitive, on ne le dira jamais assez, Schawinski s'est engagé sur un terrain qui était balisé depuis longtemps pour le plus grand profit de quelques utilisateurs bien introduits. Tout le battage fabriqué à partir de son expérience commerciale a en revanche servi des intérêts qui ne manqueront pas de se manifester d'ici peu.

Pour le reste, retenons encore, pour la petite histoire, que les cassettes d'émissions de «Radio 24» circulent largement parmi les fans zurichoises et que l'indicatif de «Radio 24» a été si largement plébiscité au «hit parade» alémanique que la Radio suisse alémanique n'a pas pu faire autrement que de le diffuser dans son premier programme!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La morale des navets

Ils ne perdent pas leur temps, les frères!

Je regardais mardi (France II) le débat qui faisait suite au film «Le Transfuge», dossier consacré à «La libre circulation des hommes».

Offensive anti-communiste tous azimuts!

(Remarquez: je comprends! L'affaire Sakharov, et tant d'autres, précédemment, par exemple le fils du grand-maître international Kortschnoi, garçon de vingt ans, arrêté il semble bien pour la seule et unique raison que son père avait choisi l'Occident et qu'il désirait rejoindre son père! — en d'autres termes, la bêtise au front de taureau, toujours semblable à elle-même!)

Tout de même!

Etonnante conversation téléphonique (si j'ai bien compris) entre un réfugié échappé d'URSS et son épouse, restée en URSS, retenue en URSS, décrivant l'horreur de sa situation, et l'homme renchérissant: je ne vois pas comment quelqu'un qui se trouve retenu comme otage dans l'«enfer rouge» peut téléphoner aux siens qui ont gagné l'Occident — et cela en toute liberté.

Mais passons: on ne le dira jamais assez, il n'y a pas que les communistes, qui soient dangereux. Mais les opposants de tous poils, les anti-nucléaires par exemple, et les écologistes.

A cet égard, un film qui passait sur la troisième chaîne, *Banco à Bangkok pour OSS 117* donnait les lumières nécessaires au spectateur — on a tort de ne pas regarder les navets!

L'histoire, donc, du fameux agent OSS 117, aux

prises avec d'effroyables canailles sous les ordres de Robert Hossein, qui s'efforçaient de répandre par le monde des bacilles de la peste, afin de provoquer des morts par millions.

Et pourquoi, je vous prie!

C'est ici qu'il faut ouvrir toutes grandes vos oreilles et faire fonctionner vos petites cellules grises: tout simplement pour faire disparaître d'honnêtes et paisibles citoyens, qui se proposaient de construire quelques centrales atomiques pour le plus grand bien des hommes en général et des USA en particulier!

Quand on vous disait que les adversaires du nucléaire sont des assassins en puissance... Sans OSS, on se demande ce qui serait arrivé, d'autant plus que Hossein avait l'air de quelqu'un de très bien, médecin au civil... Ah! surtout, surtout: méfiez-vous des médecins anti-atomiques!

Reconnaissons d'ailleurs que le bandit prétendait lutter *aussi* contre la surpopulation. Et là encore, c'est plein d'enseignements: tous ces partisans des régulations des naissances, de la décriminalisation de l'avortement, ce sont des criminels!

Dieu merci, le film se terminait bien: par un long baiser échangé par Anna-Maria Pierangeli et Kerwin Matthews, extrêmement édifiant. «Une vierge, deux vierges pour chaque soldat», comme dit l'excellente Deborah!

J.C.

POINT DE VUE

La vérité dans le trou, avec les fûts

Une vaste campagne publicitaire a débuté dans les pages payantes de quelques-uns de nos grands quotidiens. En cherchant à savoir qui est à la source de cette intoxication, on fait des découvertes qui permettent d'avoir certains doutes sur les qualités morales de quelques personnes.

En ce qui concerne les déchets nucléaires et leur gestion, la répartition des responsabilités est sans doute complexe dans le détail, mais assez simple

dans les faits. Les producteurs d'électricité ont été chargés de nous débarrasser de ces déchets. Pour ce faire, ils ont fondé la CEDRA (en allemand NAGRA), coopérative technique, sorte de bureau d'ingénieurs à la recherche de solutions fiables. La Confédération, elle, juge les solutions proposées en s'appuyant sur l'avis de divers experts; elle a puisé dans l'Administration les membres d'un «Groupe de travail de la Confédération pour la gestion des déchets nucléaires».

La CEDRA a élaboré un modèle pour le stockage des déchets dans les roches; c'est un volumineux rapport connu sous le vocable de «Concept sur l'élimination des déchets radioactifs en Suisse». Le Groupe de travail de la Confédération a été chargé d'apprécier ce «concept». Le résultat de ses cogitations a paru dans un rapport daté du 23 avril 1979 et signé E. Kiener, président (un haut fonctionnaire du Département de l'Energie et des Transports). Le Groupe de travail s'est permis quelques critiques en pages 2 et 3 de l'annexe n° 3 du dit rapport. Nous citons:

«Le Groupe de travail constate cependant que le concept de l'élimination passe sous silence des décisions importantes qu'il importe (sic) de prendre avant de passer à la réalisation du projet. (...) Certains détails, qui témoignent d'un optimisme exagéré, ont motivé, de la part du Groupe de travail, des questions, des réserves et des suggestions à l'adresse des auteurs du concept. La CEDRA a d'ores et déjà répondu à certaines de ces remarques. Quant aux allégations contenues dans le concept qui pourraient faire croire que la Confédération est responsable de certains retards dans la réalisation de l'élimination, le Groupe de travail tient à les démentir expressément.»

Tiens, tiens! Il faut démentir. Il y a donc eu mensonge. Celui qui dit des mensonges est un menteur. Celui qui passe sous silence certains faits est aussi une espèce de menteur. Voilà donc des gens considérés par l'Administration fédérale comme des menteurs exagérément optimistes. Moi je suis bien

content de trouver ces qualificatifs dans un rapport très officiel, parce que, si je les avais employés de mon propre chef, je n'y coupais pas d'un procès en diffamation...

Ces menteurs exagérément optimistes et quelques fois trop silencieux, vous imaginez sans doute que la Confédération leur a retiré sa confiance. Eh bien, pas du tout: «Le Groupe de travail suggère à la CEDRA de tenter une information intensive du public, cela surtout en prévision des futurs sondages.» (Même rapport, même annexe, bas de la page 2.)

Vous avez bien lu: c'est à ceux qu'elle considère

DÉCHETS RADIOACTIFS

Une mine chasse l'autre

Vous souvenez-vous de la mine de sel de Asse en Allemagne? Elle a eu son heure de célébrité l'année dernière, lors de la campagne qui précéda le vote de l'initiative «anti-nucléaire». En effet, pendant onze ans, cette ancienne mine servit de cimetière à des déchets faiblement et moyennement radioactifs: plus de cent mille fûts y ont été enfouis.

Aux dires des promoteurs du nucléaire, c'était la solution sûre et définitive. On parlait alors de Bex et d'Airolo où le gypse (et l'anhydrite son frère) présentent des conditions voisines de celles du sel. La publicité de la CEDRA, grâce à de somptueuses photos nous a rendu familiers des salles de la mine d'Asse, pleines de fûts multicolores, des films TV y furent consacrés, et je me suis laissé dire que des journalistes y avaient été invités, affaire de voir sur place comme tout était parfait dans le plus étanche des mondes possibles.

Or, depuis quelque temps, la mine d'Asse, plus

comme des menteurs exagérément optimistes que la Confédération confie l'information du public. Et voilà pourquoi j'émettais quelques doutes sur les qualités morales de quelques-uns de nos responsables; le souci de cohérence ne doit pas les empêcher de dormir.

Et voilà pourquoi nous avons droit à une campagne publicitaire scientifiquement débile, à propos de laquelle je partage tout à fait l'avis des membres du Groupe de travail de la Confédération: elle passe sous silence des faits importants, elle est exagérément optimiste et elle appelle le démenti (et j'ajouterai: elle gagnerait à être rédigée en bon français).

Marcel Burri

personne n'en parle. Et ce n'est pas la CEDRA qui va rompre le silence. La mine de sel d'Asse est fermée et l'autorisation de stockage n'a pas été renouvelée. On s'est bien tardivement rendu compte que la géologie de la mine était assez mal connue. Et pour la mieux connaître, il fallait procéder à toute une série de forages. Seulement voilà: ces forages, on n'ose pas les faire car ils pourraient se transformer en venue d'eau capable de noyer la mine. L'isolement des déchets ne serait alors plus assuré du tout. En attendant une décision difficile à prendre, les fûts s'accumulent sur les lieux de leur production: 25 000 y sont déjà en attente.

Et tout cela concerne les déchets faiblement et moyennement radioactifs dont presque personne ne parle, tant il est admis qu'ils ne posent pas de problèmes!

Exit donc la mine d'Asse, et en avant pour les mines suédoises dont on nous rebat les oreilles actuellement. Le gypse passe à l'arrière plan et le granite est sur la sellette. A quand la prochaine mine?

Quand cessera-t-on de prendre les gens pour des imbéciles?

M. B.

PRESSE

Le constat d'échec des syndicats

« Cette page, rédigée par le secrétariat de l'Union syndicale suisse, doit paraître désormais dans tous les journaux des fédérations affiliées. Elle ouvre un nouveau chapitre de l'information syndicale. En effet, cette publication permettra à notre centrale nationale de faire entendre sa voix chaque semaine dans un organe qui lui est propre. »

Ces quelques lignes d'introduction signées Jean Clivaz, c'est l'aboutissement décevant — « l'extension est prévue », a beau noter plus loin le secrétaire de l'USS, l'horizon reste sombre — d'une réflexion réamorcée au congrès de Bâle de

l'Union syndicale sur le sujet brûlant de la presse syndicale.

On avait l'espoir de voir naître un journal unique, fort des moyens conjugués des fédérations. Le projet fut rapidement enterré: les annonceurs, paraît-il, n'y étaient pas favorables; le coût de l'entreprise trop élevé. On allait se rabattre ensuite sur quatre pages communes. Ce ne fut pas non plus du goût des fédérations, jalouses de leur influence. Voici donc cette page unique, présentée comme le porte-voix de la « centrale », trait d'« union » réduit donc à sa plus simple expression, et dont les échos ont peu de chance de franchir les cercles des militants.

Alors que les syndicats qui, à l'intérieur de l'USS, avaient de leur côté envisagé de publier leur propre organe commun viennent de jeter, eux aussi, l'éponge, encore une donnée à méditer pour les partisans d'une presse de gauche.

URBANITÉ

Pour un mode d'emploi de la vie en ville

C'est à une véritable charte de la vie en ville qu'ont abouti différentes associations et mouvements de quartier genevois en regroupant leurs revendications dans un document publié à l'adresse du Grand Conseil¹⁾. Nul doute qu'ailleurs en Suisse romande le canevas de ces propositions puisse inspirer des réalisations pratiques sur le plan législatif ou dans l'aménagement de relations communautaires urbaines dignes de ce nom. A chaque organisation communale (ou cantonale), sa traduction des mesures suggérées aux députés de la République et Canton du bout du lac Léman:

Information et consultation

1. Que, lors de projets de modernisation ou de démolition d'immeubles, les locataires soient consultés au préalable et informés de leurs droits;

2. Que la mise à l'enquête publique soit généralisée pour tous les projets concernant les transports (en particulier: projets routiers, transports publics, fermeture et mise à sens unique de rues, stationnements);

3. Que les dossiers concernant l'aménagement (notamment: requêtes, mises à l'inventaire, classements, plans de site, plans d'aménagement, préavis des communes et commissions) soient accessibles au public;

4. Qu'avant l'élaboration d'un projet final, la population soit consultée sur les variantes étudiées;

5. Qu'un projet soit présenté au moyen d'un photo-montage ou de la pose de gabarits si cela est nécessaire pour que le public se rende compte de son impact sur l'environnement.

Oppositions et recours

1. Que la possibilité de formuler des oppositions durant les mises à l'enquête publique soit élargie

aux projets d'aménagement localisé et aux projets routiers, avec obligation pour l'autorité de motiver sa position par rapport à ces oppositions;

2. Que la qualité pour agir soit accordée aux associations de protection de l'environnement et de défense de locataires et d'habitants;

3. Que les procédures de consultation et de recours soient unifiées. En particulier que les compétences de la commission de recours de la LCI (loi sur les constructions et installations diverses) soient accrues et sa composition élargie aux associations de protection de l'environnement et de défense de locataires et d'habitants.

Participation aux institutions

1. Que les plans d'aménagement et les plans de site soient approuvés par le Grand Conseil sous forme de loi et, ainsi, soumis au référendum facultatif;

2. Que soient augmentées les compétences des Conseils municipaux (p. ex. droit de préavis) en matière d'aménagement, notamment en ce qui concerne les ouvrages publics, les projets routiers, la circulation et les autorisations de construire;

3. Que le droit d'initiative soit introduit sur le plan communal;

4. Qu'un droit de motion au Conseil municipal soit introduit sur le plan du quartier.

¹⁾ L'Institut de la Vie — Le Mouvement Populaire des Familles — L'Association des Riverains de l'Aéroport de Genève — L'Union Genevoise des Piétons — Le Groupe d'Habitants des Eaux-Vives — L'Action Populaire aux Grottes — Le Groupe d'intérêts de Quartier de Vieusseux — Le Groupement des Associations de Sauvegarde des Villages Genevois — Le Groupe Logement de Plainpalais — L'Association de Défense des Quartiers de St-Jean-Aire — L'Association Vivre en Ville — Le Comité de Coordination contre Verbois Nucléaire — L'Association des Intérêts du Plateau de Bel-Air — L'Association des Habitants des Trois-Chêne — L'Association des Habitants de Malagnou-Belmont — Le Groupement des Habitants de Vermont.